Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Suivi de la mesure Table ronde sur le regroupement des directions scolaires - Le Conseil d'Etat confirme et mandate un groupe de travail

Le Conseil d'Etat a mandaté un groupe de travail formé au Département de la formation et de la jeunesse pour examiner la réorganisation territoriale de l'école enfantine et obligatoire. Il confirme ainsi la décision de mise en ?uvre du regroupement des directions d'établissements scolaires décidé par la Table ronde.

Réexaminer l'entier de l'organisation territoriale de l'école enfantine et obligatoire, en tenant compte notamment des particularités de la réforme scolaire Ecole vaudoise en mutation (EVM), voici la première des tâches qu'aura à remplir le groupe de travail mandaté par le Conseil d'Etat afin d'avancer dans la mise en ?uvre du regroupement des directions d'établissements scolaires voulu par la Table ronde. En associant les Autorités scolaires locales à sa réflexion, le groupe devra ensuite proposer un schéma directeur de réorganisation qui tienne notamment compte des départs à la retraite de directeurs.

Dans son étude, le groupe de travail déterminera les modalités de fonctionnement optimales d'un établissement dont la taille devrait se situer entre 700 et 900 élèves. Plusieurs facteurs, tels la nature des établissements, l'aire de recrutement ou les bâtiments à disposition, entreront dans la détermination de la taille de ces groupes scolaires. L'étude évaluera en outre l'impact économique et politique des regroupements qu'elle proposera.

En octroyant un tel mandat, le Conseil d'Etat confirme sa volonté de mise en ?uvre de la mesure 1.013 décidée par la Table ronde. Il prend ainsi l'initiative de l'organisation scolaire en principe dévolue aux communes selon la loi scolaire. Il a en outre pris la décision de réunir au sein des futurs établissements les groupements primaires actuellement sans direction.

Dans la visée d'un début de mise en ?uvre effective de la réorganisation territoriale à la rentrée d'août 2001, le groupe de travail devra rendre au Conseil d'Etat un pré-rapport à mi-avril 2000 et un rapport définitif avec planification à mi-septembre 2000.

Le groupe de travail est composé de directeurs d'établissements. Jean-François

Durussel, chef du Service de l'enseignement enfantin, primaire et secondaire en assumera la présidence et Serge Loutan, collaborateur personnel de Francine Jeanprêtre, en assurera la vice-présidence. Le groupe de travail informera régulièrement les partenaires habituels des dossiers scolaires et les associera dans la mesure du possible à sa réflexion.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 09 décembre 1999

Francine Jeanprêtre, cheffe du Département de la formation et de la jeunesse, 021 / 316 30 00
Jean-François Durussel, chef du Service de l'enseign. enfantin, primaire et secondaire, 021 / 316 32 00